

## Billet d'humeur : et vive la pension à 67 ans (?) pour les centrales nucléaires.

J'ai été choqué par la décision du gouvernement belge, ce 30 novembre, de prolonger la vie des centrales nucléaires Doel1 et Doel2 de 10 ans, ces négociations empêchant même notre ministre (in)compétente en matière d'énergie de se rendre à Paris pour la COP21.

J'ai bien envie de développer une campagne « Not in my name » voire « Shame » à propos des décisions de ce gouvernement belge, que je n'ai pas voulu (comme une majorité de francophones) et qui me fait chaque jour un peu plus honte.

On nous fait croire que le nucléaire évite de la production de CO<sub>2</sub>. Ce n'est pas totalement faux, une centrale nucléaire sur son cycle total ne produit pas beaucoup plus de CO<sub>2</sub> que son équivalent en éoliennes, mais par contre dans son bilan environnemental et de nocivité représente un ennemi public n°1, dont manifestement nos (ir)responsables politiques sont inconscients. Nos centrales nucléaires produisent différents types de déchets de différentes intensités de rayonnements. Les plus inquiétants sont les déchets HALV (Haute Activité Longue Vie) ou déchets nucléaires de type C. Il s'agit des déchets issus directement des réacteurs nucléaires, de haute activité, dont les durées de demi vie se comptent en centaines, milliers, voire, pour certains, en millions d'années. Les ministres de l'énergie successifs ont essayé régulièrement de nous rassurer en nous disant que le problème de ces déchets était résolu.

Mensonges éhontés !! Depuis 50 ans de nucléaire civil, la R&D a été consacrée largement à l'étude du traitement de ces déchets de classe C ; la seule conclusion à laquelle ils sont arrivés est qu'on pourrait éventuellement peut-être envisager le stockage de ces déchets en couches géologiques profondes. Aucun test ne s'est avéré à ce jour concluant.

Mais au niveau opérationnel, où se trouvent ces déchets ? Pour nos 7 centrales belges, ce n'est pas compliqué : dans des sites de refroidissement dans les enceintes de Doel (stockage à sec) et de Thiange (piscines) : tous nos déchets hautement radioactifs sont donc toujours occupés à refroidir sur place.

Et quelles quantités sont stockées dans ces « piscines » ? Si l'on écoute le « Forum nucléaire belge » (l'organe de publicité d'Electrabel visant à faire avaler la couleuvre nucléaire aux citoyens – je vous suggère de vous désabonner des journaux qui publient ces publicités mensongères) : ceux-ci nous disent « *Les déchets nucléaires hautement radioactifs représentent l'équivalent d'un dé à coudre par an et par personne* »

Déconstruction : ils essaient de paraître scientifiques si l'on fait un petit calcul à partir de cette affirmation du dé à coudre (puisque il semble qu'il s'agisse de l'unité de mesure des ingénieurs nucléaires) : depuis 1975 (entrée en fonction des centrales belges), il y a eu 40 ans de production pour 10 millions d'habitants (moyenne : plutôt 9 en 1975 et 11 actuellement), donc 400 millions de dés à coudre, à 3 cm<sup>3</sup>, soit 12 m<sup>3</sup> avec une densité de plus de 19 (puisque constitué principalement d'uranium), soit environ 230 tonnes. Or ces déchets « piscines » sont estimés actuellement entre 4000 et 6000 tonnes. Le forum nucléaire ment donc, avec un facteur d'erreur de 20 à 30 fois. On sent là vraiment l'aspect « scientifique » de cette publicité nucléaire, qui applique manifestement l'adage : « Mentez, mentez, il en restera toujours quelque chose ».

Autre petit calcul simple : le forum nucléaire belge affirme que ce dé à coudre annuel pèse 5g. Ils prennent les gens pour des cons ! Un gamin de primaire devrait pouvoir calculer que ce dé à coudre (de 3 cm<sup>3</sup>), avec une masse volumique d'au moins 19 kg/dm<sup>3</sup> (composé d'uranium, à 96% (19,1 kg/dm<sup>3</sup>) et de plutonium, à 1% (19,8 kg/dm<sup>3</sup>)) ne peut pas peser moins de ... 57 g (erreur (mensonge ?) d'un facteur 11 !! sur un simple calcul physique)

C'est effectivement nettement moins sexy de devoir avouer que vous, famille de 6 personnes belges, produisez chaque année 180 dés à coudre de déchets hautement radioactifs (soit un bon 10 kg), actinides et autres, produits cancérigènes pendant plusieurs dizaines de milliers d'années, et que chaque famille sera ainsi source potentielle de milliers de cancers et décès sur différents types d'humains, de mammifères ou de toute autre forme de vie, durant les siècles qui viennent.

Et in saecula saeculorum . Amen.

Thierry Henkart,  
conseiller communal ECOLO à Chastre,  
janvier 2016